

Communication promotionnelle à destination de tout public

CPRam L'avenir est
notre présent

Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.
Ce fonds n'offre pas de garantie de performance ou de capital et présente un risque de perte en capital.

CPR Actions France Climat

Investir, c'est aussi agir



Le changement
climatique :
enjeu central du
21^{ème} siècle

Une solution pour
investir dans des
actions françaises
de tous les secteurs
économiques

Un fonds aligné sur
une trajectoire de
décarbonation

Agir maintenant pour le climat, c'est agir pour le futur de l'humanité

La température terrestre se réchauffe à une vitesse sans précédent. **Les neuf dernières années ont été les plus chaudes enregistrées depuis l'ère préindustrielle¹.**

Alors que les phénomènes météorologiques extrêmes augmentent en fréquence et en intensité, les conséquences sur la vie humaine et les écosystèmes naturels pourraient devenir irréversibles si rien n'est fait².

Les entreprises et gouvernements ont un rôle central à jouer

Malgré la signature historique de l'Accord de Paris sur le climat il y a maintenant 10 ans et les engagements financiers importants des Etats qui ont suivis, les politiques et plans nationaux restent insuffisants. Le réchauffement et la hausse des émissions de gaz à effet de serre sont principalement dus à l'utilisation des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz...) pour le chauffage, l'industrie et les transports. Les entreprises sont en première ligne pour lutter contre le réchauffement en transformant leur activité et en mettant en place des mesures adaptées.

1. Organisation Météorologique Mondiale, Rapport sur l'état du Climat, janvier 2025. – 2. GIEC, « 6ème rapport d'évaluation », 2023. – 3. Nations Unies, *Climate Change* par rapport aux niveaux préindustriels. 4. CPRAM le 31/12/2025. 5. Mesure des émissions carbone, exprimée en tonnes CO2 équivalent / par Mn€ de chiffre d'affaires, effectuée au regard des émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et autres émissions indirectes (scope 3). Pour des raisons de robustesse des données, nous faisons le choix de n'utiliser que les émissions provenant des activités en amont du scope 3. 6- CDP (Carbon Disclosure Project) SBTi (Science Based Targets Initiative). 6- CPRAM en date du 30/01/2026.

CPRAM, engagé en faveur du climat

L'action climatique est un enjeu prioritaire des prochaines décennies. L'Accord de Paris fixe en cela un cadre avec l'objectif de contenir la hausse mondiale des températures en dessous de 2°C³ et de fournir les efforts destinés à réduire encore cette hausse à 1,5°C.

Engagé depuis 2018 sur les enjeux environnementaux, CPRAM a développé une expertise climat qui se matérialise par une gamme complète de 9,4 milliards € d'encours sous gestion⁴ couvrant les principales classes d'actifs et différents besoins clients.

Une même philosophie de gestion est déployée pour tous les fonds quelle que soit la classe d'actifs via la sélection des entreprises engagées dans la transition vers une économie bas carbone⁵. Cette capacité s'appuie sur une méthodologie transparente et des données climat fournies par des spécialistes⁶ sur ce marché. L'engagement actionnarial complète ce process par le biais d'un dialogue continu avec les entreprises et une politique de vote active.

Le réchauffement climatique, un bouleversement à l'échelle de la planète



+1,2 °C

par rapport à la fin du XIXe siècle¹



+ 10 cm

Élévation du niveau des mers
de 1993 à 2024²



> 160 Md\$

Coûts annuels d'adaptation pour les
pays en développement d'ici à 2030³



3,3 à 3,6 milliards

de personnes sont vulnérables au
changement climatique¹

1 – GIEC, « 6ème rapport d'évaluation », 2023. – 2. Forum Economique Mondial, mars 2025, [Sea Level Rise: everything you need to know](#). – 3. Swis. Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Adaptation Gap Report, 2022.

Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.

CPRAM

CPR Asset Management 91-93 bld Pasteur – CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 – cpram.com
Société Anonyme au capital social de 61 461 945 euros. 399 392 141 RCS Paris – N° TVA :
FR37399392141. Société de Gestion de Portefeuilles agréée par l'AMF (Autorité des Marchés
Financiers) sous le n° GP 01-056

Tout savoir sur CPR Actions France Climat

CPR Actions France Climat a pour objectif de surperformer le marché des actions françaises sur le long terme représenté par l'indice SBF 120 (au minimum cinq ans) et cherche à bénéficier de la performance potentielle des entreprises françaises¹ tout en s'inscrivant dans une trajectoire de décarbonation.

1- Les entreprises françaises sont parmi les plus avancées dans le monde en termes d'ambitions climatiques selon les données externes fournies par le CDP ou l'initiative SBT². Celles qui ne répondraient pas à nos seuils d'exigence minimum sont exclues.

2- Afin d'**encourager la transition dans les secteurs à fort impact climatique**, le poids de ces secteurs dans le fonds doit être supérieur ou égal à la somme des poids de ces mêmes secteurs au sein de l'indice de référence

3- Le fonds intègre aussi une **approche ESG** à deux niveaux : exclusion des entreprises présentant les plus mauvaises pratiques ESG dans l'ensemble, d'un point de vue Environnemental en particulier et des controverses sévères (évaluation propriétaire). La note ESG du portefeuille doit être supérieure à celle de l'indice de référence.

4- La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir à tout moment, une intensité carbone inférieure de 20% à celle de l'indice de référence et inférieure à l'intensité carbone de la trajectoire de référence³.

5- Le fonds applique un mécanisme de contribution volontaire afin de financer l'acquisition de crédits carbone issus de projets français de réduction et de séquestration d'émissions de gaz à effet de serre bénéficiant du Label Bas Carbone⁴.

Veuillez-vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds ici avant de prendre toute décision finale d'investissement notamment concernant les coûts, frais annexes et autres dépenses. Tout investissement comporte notamment un risque de perte capital. Le détail de la politique d'investissement responsable de l'OPC (objectifs, critères, notations) est plus largement développé au sein de la politique responsable disponible sur <https://cpram.com/fra/fr/particuliers/investissement-responsable/documentation-esg>. Des informations sur les aspects liés au développement durable sont disponibles sur le site <https://www.cpram.fr/particuliers/Local-content/Informations-reglementaires/Informations-reglementaires>. Il n'y a aucune garantie que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds. Toutes les marques et tous les logos utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.¹ l'exposition minimale aux actions françaises est de 80%.² CDP (Carbon Disclosure Project) : organisation internationale à but non lucratif et L'initiative SBTi (Science Based Targets Initiative) : initiative internationale visant à accompagner les entreprises pour définir des objectifs de réduction de leurs émissions compatibles avec les scénarios scientifiques de réduction des émissions. ³ Mesure des émissions carbone, exprimée en tonnes CO2 équivalent / par Mn€ de chiffre d'affaires, effectuée au regard des émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et autres émissions indirectes (scope 3). Pour des raisons de robustesse des données, nous faisons le choix de n'utiliser que les émissions provenant des activités en amont du scope 3. La trajectoire de référence est calculée à partir du niveau d'intensité carbone au 31/12/2019 auquel est appliqué une baisse instantanée de 30% puis une baisse de 7% par an. ⁴ A hauteur des émissions carbone du portefeuille. La compensation de l'empreinte carbone peut être considérée comme partielle dans la mesure où la Société de Gestion compense uniquement les émissions carbone liées aux OPC d'actions, ou de titres d'entreprises détenus par l'OPC et non celles liées aux autres actifs financiers détenus par le fonds (produits dérivés).

Allier performance financière et décarbonation



Un **portefeuille de conviction** qui accompagne les entreprises françaises en transition vers une économie bas carbone **pour contribuer par nos choix investissements à réduire les effets du changement climatique.**

L'investissement à impact, tel que nous le concevons, vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques. **L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que leur investissement dans le fonds n'a pas d'impact direct sur l'environnement** et la société, mais que le fonds vise à sélectionner et à investir dans des entreprises qui contribuent à la lutte contre le changement climatique, en suivant des critères précis définis dans la stratégie d'investissement du fonds.

RISQUES PRINCIPAUX

- Risque de perte en capital
- Risque actions
- Risque discrétionnaire
- Risque lié à la surexposition
- Risque en matière de durabilité

Se référer au DIC et au prospectus pour la liste complète des risques

AVANTAGES

- Une thématique qui contribue à accompagner la transition climatique tout en recherchant une performance sur le long terme
- Un univers d'investissement large et multisecteurs (sauf énergies fossiles)
- Une sélection d'entreprises françaises, fondée sur une méthodologie climat propriétaire et qui reflète les plus fortes convictions de l'équipe de gestion

Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.

CPR ACTIONS FRANCE CLIMAT

CARACTERISTIQUES GENERALES (1)

Forme juridique	FCP de droits français
Société de gestion	CPR Asset Management
Durée de placement recommandée	supérieure à 5 ans
Classification SFDR (2)	Article 8
Type de gestion	L'OPC est géré activement
Indicateur de référence	SBF 120
Eligibilité PEA	Oui

CARACTERISTIQUES COMMERCIALES DE CPR ACTIONS FRANCE CLIMAT P - C

Code ISIN	FR0013429974		
Devise de la part	EUR	Affectation du résultat	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne	Heure limite de réception des ordres	12h25
Minimum de souscription initiale / suivante	1 fraction de part/action / 1 fraction de part/action		

1. Ces informations doivent être complétées par le DIC ou le prospectus disponible sur le site internet www.cpram.com ou sur simple demande auprès de CPRAM.

2. Les informations relatives aux aspects liés à la durabilité peuvent être trouvées à <https://www.cpram.fr/particuliers/Local-content/Informations-reglementaires/Informations-reglementaires>. La stratégie d'un fonds Article 8 promeut les caractéristiques ESG en même temps que d'autres objectifs financiers dans sa gestion mais n'intègre pas un objectif d'investissement responsable.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Pour une information complète sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer à la documentation légale de l'OPC : ➔ [DIC](#)
➔ [Prospectus](#)

QUELS SONT LES RISQUES ET LE POTENTIEL DE RETOUR A L'INVESTISSEUR ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque plus faible Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit sur une période : supérieure à 5 ans

RISQUES : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus du fonds.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document contient des informations sur CPR Actions France Climat. Les informations contenues dans ce document sont en date du 30/01/2026, sauf indication contraire.

La société de gestion du fonds est CPR Asset Management (CPRAM) dont le siège social est situé au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Il s'agit d'une communication promotionnelle. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement, ne constitue pas une recommandation, une analyse financière ou un conseil, ni une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente de l'OPC dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illégale. Ces informations ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis ou dans l'un de leurs territoires ou possessions soumis à leur juridiction, à ou pour le bénéfice de toute personne américaine (telle que définie dans le prospectus de l'OPC). Les OPC n'ont pas été enregistrés aux États-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts des fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu du Securities Act de 1933. En conséquence, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où il est autorisé et aux personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui nécessiteraient l'enregistrement de CPRAM ou de ses filiales dans ces pays.

L'investissement comporte des risques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans l'OPC peuvent varier à la hausse ou à la baisse et peuvent entraîner la perte du montant initialement investi. Les performances passées ne constituent pas une garantie ou une indication des résultats futurs. Tous les investisseurs doivent demander l'avis d'un professionnel avant de prendre une décision d'investissement, afin de déterminer les risques

associés à l'investissement et son adéquation. Il incombe aux investisseurs de lire les documents juridiques en vigueur, en particulier le prospectus actuel de l'OPC. Les souscriptions dans l'OPC ne seront acceptées que sur la base de son dernier prospectus disponible en français ou dans la langue locale d'enregistrement dans l'UE, et/ou du DIC (disponible dans la langue locale dans les pays d'enregistrement de l'UE) qui, avec les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société de gestion de l'OPC, ou à l'adresse www.cpram.com.

Veuillez noter que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif dans un État membre de l'UE pour lequel elle a effectué une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en français sur la page réglementaire à l'adresse <https://cpram.com/fra/fr/particuliers/footer/informations-reglementaires>.

Des clarifications sur la réglementation de la distribution des fonds transfrontaliers (Cross-Border Fund Distribution Regulation) sont téléchargeables en anglais à l'adresse <https://about.amundi.com/files/nuxeo/dl/d88c0cfa-ccfd-4193-a77b-8a805114df0e>.

Ces informations sont basées sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. CPRAM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. CPRAM ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute décision ou investissement effectué sur la base des informations contenues dans ce document.

Les informations contenues ne doivent pas être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'accord écrit préalable de CPRAM.

Achévé de rédiger le : 25/02/2026. - Doc ID : 5079166
Photographies ©Shutterstock/iStock



CPR Asset Management
91-93 bld Pasteur – CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 – cpram.com
Société Anonyme au capital social de 61 461 945 euros.
399 392 141 RCS Paris – N° TVA : FR37399392141.
Société de Gestion de Portefeuilles agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le n° GP 01-056

cpram.com
[in cpr-asset-management](#)